

Reçu le 19/04/2026

Accepté le 14/05/2026

LA CRITIQUE DANS LES SOUTENANCES DE THÈSE : UNE VALEUR PRAGMATIQUE AMBIVALENTE

CRITICISM IN THESIS DEFENSES: AN AMBIVALENT PRAGMATIC VALUE

Siham HOCINI*

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Algérie

siham.hocini@ummto.dz

Résumé : Cet article examine la valeur pragmatique de la critique en contexte de soutenance de thèse, genre interactionnel institutionnel encore peu exploré dans la littérature, notamment dans les interactions académiques francophones. L'étude porte sur un corpus de cinq soutenances en langue française réalisées à l'Université Abderrahmane Mira de Bejaïa (Algérie), représentant environ 12 heures d'enregistrement. S'inscrivant dans le cadre de la pragmatique interactionnelle (Kerbrat-Orecchioni, 2009) et de la théorie de la politesse (Brown, Levinson, 1987), l'étude mobilise les catégories de *Face Threatening Acts* (FTA) et de *Face Flattering Acts* (FFA) pour analyser les effets interactionnels de la critique. L'objectif est d'examiner dans quelle mesure cet acte, traditionnellement catégorisé comme menaçant pour la face (FTA), peut faire l'objet d'une requalification pragmatique selon les configurations interactionnelles. Par requalification pragmatique, on entend le processus par lequel un acte change de valeur interactionnelle : un acte initialement menaçant (FTA) peut être co-construit, par les participants, comme un acte valorisant (FFA). La démarche repose sur l'identification et le codage de 216 occurrences de critique, analysées en tenant compte de leur formulation linguistique et de leur environnement séquentiel (Sacks et al., 1974). Les résultats montrent que la critique est systématiquement atténuée confirmant son traitement comme FTA. Toutefois, les réactions des participants révèlent des formes de requalification pragmatique, notamment à travers des remerciements intensifiés et des évaluations mélioratives construisant la critique comme ressource valorisante (FFA). Ces observations invitent à envisager les catégories FTA et FFA comme des effets pragmatiques situés et contextuellement construits, plutôt que comme des propriétés intrinsèques des énoncés.

Mots-clés : critique interactionnelle, soutenance de thèse, FTA/FFA, interaction institutionnelle, valeur pragmatique contextuelle

Abstract : This article examines the pragmatic value of criticism in the context of doctoral thesis defenses, an institutional interactional genre that remains underexplored in the literature, particularly in Francophone academic interactions. The study draws on a corpus of five French-language defenses conducted at the Université Abderrahmane Mira of Béjaïa

* Auteur correspondant : siham.hocini@ummto.dz

(Algeria), representing approximately 12 hours of recorded interaction. Grounded in interactional pragmatics (Kerbrat-Orecchioni, 2009) and politeness theory (Brown, Levinson, 1987), the study mobilizes the categories of *Face Threatening Acts* (FTA) and *Face Flattering Acts* (FFA) to analyze the interactional effects of criticism. The aim is to examine the extent to which this speech act, traditionally categorized as face-threatening (FTA), may undergo pragmatic requalification depending on interactional configurations. Pragmatic requalification designates the process through which a speech act changes its interactional value: an act initially framed as face-threatening (FTA) can be co-constructed by participants as a face-enhancing act (FFA). The analysis is based on the identification and coding of 216 instances of criticism, examined with respect to both their linguistic formulation and sequential environment (Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974). The findings show that criticism is systematically mitigated confirming its treatment as a FTA. However, participants' responses reveal forms of pragmatic requalification, notably through intensified expressions of gratitude and positive evaluations that construct criticism as a valorizing resource (FFA). These observations suggest that the categories of FTA and FFA should be understood as situated pragmatic effects, contextually constructed in interaction, rather than as intrinsic properties of utterances.

Keywords: interactional criticism, thesis defense, FTA/FFA, institutional interaction, contextual pragmatic value

Introduction

Le présent article s'intéresse à la critique, acte de langage qui, malgré sa fréquence dans les interactions, a fait l'objet de moins d'investigations systématiques que d'autres phénomènes tels que l'excuse, le compliment, le remerciement, la demande ou le désaccord (Kerbrat-Orecchioni, 1991, 1994, 2009, 2016).

Les travaux qui lui ont été consacrés restent peu nombreux. Riou (2013) l'a abordée de manière périphérique, dans le cadre d'une étude portant principalement sur le désaccord, en s'intéressant à sa formulation adoucissante. Si El-Dakhs et *al.* (2019) et Zou et Hyland (2020) ont confirmé le caractère systématiquement atténué de la critique dans les interactions académiques, ces travaux portent essentiellement sur des données écrites — telles que les évaluations par les pairs ou les articles de recherche — et ne rendent pas compte de la dimension interactionnelle propre aux échanges oraux. Les rares travaux portant spécifiquement sur la critique en soutenance ont quant à eux été conduits dans des contextes non francophones — soutenance iraniennes (Don, Izadi, 2011, 2013 ; Izadi, 2016) ou népalaises (Bastola et *al.*, 2022) — et se sont concentrés exclusivement sur les dispositifs d'atténuation. Dans les interactions académiques francophones, et plus particulièrement dans le contexte des soutenance de thèse en Algérie, la valeur pragmatique de la critique reste insuffisamment problématisée.

La valeur pragmatique d'un acte de langage se définit comme l'ensemble des effets qu'il est susceptible de produire en interaction. Elle n'est toutefois pas uniforme, puisqu'elle varie d'un acte à un autre selon la nature des effets engendrés. Pour rendre compte de ces effets, les travaux en pragmatique s'appuient sur la notion de *face*, introduite par Goffman (1973) et formalisée par Brown et Levinson (1987) dans le cadre de la politesse linguistique. La *face* désigne l'image sociale que chaque individu construit et cherche à préserver au cours de

l'interaction. Brown et Levinson (1987) distinguent les actes susceptibles de porter atteinte à cette image — tels que le désaccord, le reproche, le refus ou la critique — qu'ils qualifient de *Face Threatening Acts* (FTA), des actes qui produisent un effet positif sur l'image de l'interlocuteur. Kerbrat-Orecchioni (1992, 2005) regroupe ces derniers sous la notion de *Face Flattering Acts* (FFA), dont le compliment, le remerciement ou l'offre constituent des exemples prototypiques.

Dans la tradition pragmatique, la critique est généralement décrite comme un FTA (Brown, Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 2009), une catégorisation qui tend à appréhender cet acte de manière homogène, indépendamment des contextes dans lesquels il est produit. Or, plusieurs travaux ont montré que la valeur pragmatique des actes de langage dépend étroitement des cadres interactionnels dans lesquels ils s'inscrivent (Kerbrat-Orecchioni, 1994, 2010 ; Traverso, 2016 ; Moïse, Oprea, 2015).

Dans le contexte de la soutenance, la critique occupe une place centrale. En tant qu'outil d'évaluation, elle permet au candidat de comprendre ses erreurs et d'enrichir son travail, devenant ainsi une source d'apprentissage. Elle peut dès lors être envisagée non seulement comme une menace pour la face, mais également comme une ressource interactionnelle susceptible de produire des effets positifs. Cela conduit à interroger son statut pragmatique et à envisager la possibilité qu'elle relève, dans certains cas, d'un acte flattant la face (FFA).

C'est précisément cette lacune que la présente étude se propose de combler. Elle vise à répondre à la question suivante : comment caractériser la valeur pragmatique de la critique en fonction des contraintes du contexte interactionnel de la soutenance ? Plus précisément, dans quelle mesure relève-t-elle d'un acte menaçant pour la face du candidat (FTA), susceptible d'être requalifiée, selon ces contraintes, en un acte flattant la face (FFA) ? Pour répondre à cette question, nous mobilisons un corpus de soutenances de thèses en langue et littérature françaises réalisées à l'Université de Bejaïa. L'analyse repose sur un repérage systématique des occurrences de critique, complété par un examen des procédés discursifs et des configurations interactionnelles dans lesquelles elles s'inscrivent.

1. CADRE THÉORIQUE

Cette section a pour objectif de préciser les fondements théoriques et épistémologiques qui sous-tendent l'analyse de l'acte de critique dans les soutenances de thèse. À ce titre, elle inscrit l'étude dans le champ de la pragmatique interactionnelle et de l'analyse du discours académique, en explicitant les notions et les cadres conceptuels mobilisés pour appréhender la valeur pragmatique de cet acte.

1.1. La critique comme acte de langage

Dans la perspective des théories des actes de langage, tout énoncé peut être envisagé comme la réalisation d'une action accomplie par le locuteur dans une situation donnée (Austin, 1970 ; Searle, 1969). La critique s'inscrit dans cette logique en tant qu'acte de langage comportant une évaluation, le plus souvent négative[†], portant sur un comportement, un discours ou une

[†] En littérature, le terme *critique* englobe à la fois des évaluations positives et négatives d'une œuvre, permettant ainsi une appréciation complète de ses mérites et de ses défauts. Cependant, en pragmatique de l'interaction, la critique est strictement perçue comme une évaluation négative. Les évaluations positives, quant à elles, sont distinctement catégorisées sous le terme *compliment* (Traverso, 2016).

production de l'interlocuteur. Kerbrat-Orecchioni (2009) la définit comme une assertion évaluative adressée à un destinataire, susceptible d'avoir des effets sur le déroulement de l'interaction. En tant qu'acte de langage, la critique ne se limite pas à la transmission d'un contenu propositionnel : elle agit sur la relation entre les interactants, en modifiant leurs positions et en orientant le cours de l'échange.

Ainsi, l'analyse de la critique ne peut se limiter à son contenu : elle doit également intégrer ses conditions de production, ses modalités d'énonciation et ses effets interactionnels.

1.2. Critique et politesse : un acte a priori menaçant

La théorie de la politesse linguistique constitue un cadre privilégié pour analyser les effets interactionnels de la critique. Dans la perspective de Brown et Levinson (1987), les interactions sont structurées autour de la préservation de la *face*, entendue comme l'image sociale que tout individu cherche à maintenir au cours de l'interaction (Goffman, 1973, p. 319). Ces auteurs distinguent deux composantes complémentaires : la face positive, qui renvoie au désir d'être apprécié et valorisé par autrui, et la face négative, qui correspond à son autonomie et son territoire personnel (territoire corporel, espace, temps, biens matériels et réserves cognitives). Certains actes de langage peuvent affecter l'une ou l'autre de ces dimensions (*Face Threatening Acts*, FTA).

La critique s'inscrit pleinement dans cette catégorie. En formulant une évaluation négative, elle met en cause la compétence, le jugement ou les choix de l'interlocuteur, portant ainsi atteinte à sa face positive. Kerbrat-Orecchioni (2009, p. 126) souligne qu'« une critique peut certes être “constructive” [...] : mais c'est tout de même d'abord et surtout un FTA ». Cette caractérisation est corroborée par plusieurs travaux. Boudon (1990) montre que le fait de signaler des lacunes peut affecter l'estime de soi, tandis que Blackburn (1992) et Plantin (1996) mettent en évidence l'implication identitaire des positions défendues par un locuteur. Dans le même sens, Leech (1983, p. 132) recommande de minimiser les critiques et de maximiser les éloges (« approbation maxim »), ce qui confirme le coût interactionnel de cet acte. Ainsi, dans la tradition pragmatique, la critique est majoritairement envisagée comme un FTA. Cette approche met l'accent sur sa dimension menaçante, mais tend à en proposer une lecture relativement stable, peu sensible aux variations contextuelles.

1.3. Vers une approche contextuelle de la valeur pragmatique

Plusieurs travaux invitent toutefois à nuancer cette conception en réinscrivant les actes de langage dans leurs conditions de production. Kerbrat-Orecchioni (1994, 2005) souligne que la valeur pragmatique d'un acte ne peut être déterminée indépendamment des normes interactionnelles qui structurent la situation. Dans le même sens, Traverso (2016) met en évidence le rôle décisif du contexte dans l'interprétation des actes, tandis que Moïse et Oprea (2015, p. 6) montrent qu'un même énoncé peut être perçu comme poli, impoli, voire violent selon le cadre dans lequel il apparaît.

Ces travaux convergent vers une remise en question d'une approche strictement catégorielle des actes de langage fondée sur l'opposition FTA/FFA. Ils invitent à considérer la valeur pragmatique des actes comme contextuellement construite, et donc susceptible de varier en fonction des contraintes interactionnelles.

Cette perspective ouvre la voie à une relecture de la critique : son caractère menaçant ne peut être considéré comme absolu, mais doit être rapporté aux contraintes du contexte interactionnel. Dans des situations institutionnalisées, notamment celles qui relèvent de l'évaluation académique, certains actes potentiellement menaçants peuvent être non seulement tolérés, mais attendus, légitimés, voire prescrits par les normes du dispositif.

1.4. La soutenance de thèse : un cadre interactionnel ritualisé

La soutenance de thèse constitue un dispositif institutionnel fortement ritualisé, centré sur l'évaluation d'un travail de recherche. Elle peut être définie comme une interaction au cours de laquelle un candidat présente ses travaux en vue de l'obtention d'un grade, devant un jury chargé d'en apprécier la valeur et d'en sanctionner la validité (CNRTL).

Dans ce cadre, les prises de parole des membres du jury sont structurellement orientées vers l'examen critique du travail présenté. La formulation de remarques, d'observations ou de désaccords ne relève donc pas d'une initiative individuelle, mais d'une exigence inscrite dans le dispositif institutionnel. La critique s'inscrit ainsi dans un ensemble de pratiques interactionnelles normées qui en encadrent à la fois la production et l'interprétation.

1.5. Tension théorique : entre menace et ressource interactionnelle

L'articulation de ces perspectives fait apparaître une tension théorique. D'un côté, la critique est définie comme un acte intrinsèquement menaçant pour la face (FTA). De l'autre, son inscription dans des contextes institutionnels spécifiques est susceptible d'en requalifier la portée et les effets.

Dans le cas de la soutenance, cette tension est particulièrement saillante : la critique y est à la fois potentiellement menaçante et institutionnellement requise. Elle permet au candidat de prendre du recul, d'identifier ses points faibles et de faire évoluer son travail. Elle peut ainsi être interprétée non seulement comme une atteinte à la face, mais aussi comme une contribution attendue à l'évaluation et à la progression du candidat.

Dès lors, la question se pose de savoir si, dans ce contexte, la critique conserve son statut de FTA ou si elle peut, dans certaines configurations interactionnelles, produire des effets valorisants et être rapprochée d'un acte flattant la face (FFA). C'est cette requalification potentielle de sa valeur pragmatique que le présent travail se propose d'examiner.

1.6. La requalification pragmatique

Le terme *requalification pragmatique*, tel qu'il est mobilisé dans la présente étude, désigne le processus par lequel un acte de langage se voit attribuer, dans certaines configurations interactionnelles, une valeur pragmatique différente de sa valeur initiale. Il ne s'agit pas d'une simple atténuation de sa force illocutoire, mais d'une transformation de ses effets interactionnels, co-construite par les participants au fil de l'échange. Ainsi, un ordre, acte a priori menaçant (FTA), peut, lorsqu'un médecin le formule comme une marque d'attention personnelle, se voir requalifié en acte valorisant (FFA) : c'est le contexte médical qui opère cette transformation.

Cette notion s'inscrit dans le prolongement de travaux portant sur la reconfiguration du sens en interaction (Goffman, 1974 ; Tannen, 1993) et sur la modulation des actes de langage

(Leech, 1983 ; Bousfield, 2008), tout en s'en distinguant par l'attention portée à la requalification de la valeur pragmatique de l'acte lui-même.

Dans cette perspective, l'étude examine la manière dont la critique peut faire l'objet d'une telle requalification en contexte de soutenance, à partir de l'analyse des configurations interactionnelles dans lesquelles elle est produite et interprétée.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette section expose les choix méthodologiques qui guident l'analyse de la critique dans les soutenances de thèse. S'inscrivant dans une approche qualitative en pragmatique interactionnelle, elle précise la constitution du corpus, les critères d'identification des occurrences de critique ainsi que les principes d'analyse mobilisés pour en interpréter la valeur pragmatique en contexte.

2.1. Corpus et critères de sélection

Le corpus est constitué de cinq soutenances de thèse en langue et littérature françaises, réalisées entre 2014 et 2016 à l'Université Abderrahmane Mira de Bejaïa. Il représente environ 12 heures d'enregistrement, correspondant à un ensemble d'interactions orales institutionnelles à visée évaluative.

Les soutenances ont été sélectionnées selon plusieurs critères :

1. leur accessibilité en ligne via la Web TV de l'université[‡], garantissant l'authenticité des données ;
2. la présence d'échanges développés entre les membres du jury et le candidat, permettant l'observation de séquences critiques étendues ;
3. l'homogénéité disciplinaire (langue et littérature françaises), afin de limiter les variations liées aux spécificités de champs scientifiques distincts ;
4. leur adéquation avec les objectifs de l'étude, notamment en termes de langue utilisée (français) et de qualité exploitable des enregistrements.

La constitution d'un corpus de cinq soutenances s'inscrit dans une démarche qualitative cohérente avec les objectifs de l'étude. En pragmatique interactionnelle, la pertinence d'un corpus se mesure moins à sa taille qu'à sa capacité à faire émerger des régularités discursives et interactionnelles (Kerbrat-Orecchioni, 2005 ; Traverso, 2007). Ce choix est par ailleurs en adéquation avec les pratiques du domaine, où de nombreuses études reposent sur des corpus restreints mais analysés de manière fine (Traverso, 1996 ; Kerbrat-Orecchioni, Traverso, 2008).

Enfin, le corpus a été stabilisé à partir d'un critère de saturation empirique : les soutenances supplémentaires examinées ne faisant pas apparaître de phénomènes qualitativement nouveaux, le matériau retenu a été jugé suffisant au regard des objectifs de l'étude (Glaser, Strauss, 2017).

L'ensemble du corpus a été transcrit selon la convention ICOR (« Interaction CORpus », laboratoire ICAR, Université de Lyon), qui permettent de rendre compte des phénomènes caractéristiques de l'oral (pauses, chevauchements, interruptions, hésitations, allongements).

[‡] <http://webtv.univ-bejaia.dz>

Ce choix vise à préserver la dimension interactionnelle des échanges, indispensable à l'analyse pragmatique des actes de langage.

Les participants occupent des rôles institutionnels différenciés (président, rapporteurs, examinateurs, candidat), dont le nombre varie entre cinq et six selon les soutenances. Cette configuration permet d'observer la distribution de la parole et la production des critiques.

Enfin, afin de respecter les principes éthiques de la recherche, les données ont été anonymisées : les noms des participants, les titres des thèses et les dates précises des soutenances ne sont pas mentionnés.

Tableau 1 : Présentation des soutenances composant le corpus

Soutenances Participants	S 1 2014	S 2 2014	S 3 2015	S 4 2015	S 5 2016
Président	MK	AK	OH	MB	TM
Rapporteur	FB	MK	AK	NB	AA
Co-rapporteur	Absent	Absent	CB	Absent	Absent
Examineur1	NH	BN	HN	SA	DT
Examineur2	DM	SA	AB	NS	GM
Examineur3	SD	Absent	Absent	MA	SL
Candidat	MB	LD	SZ	YB	NT

2.2. Procédure d'analyse

La présente étude adopte une approche qualitative à visée analytique, relevant de la pragmatique interactionnelle. Elle s'inscrit plus précisément dans la perspective de la théorie des actes de langage en interaction, développée par Kerbrat-Orecchioni (2009), dans le prolongement de ses travaux sur la politesse linguistique. Elle vise à examiner la valeur pragmatique de la critique en contexte de soutenance, en articulant l'analyse des formes linguistiques avec la prise en compte des contraintes interactionnelles.

L'analyse du corpus repose sur une procédure en plusieurs étapes, allant du repérage systématique des occurrences de critique à leur codage, puis à leur interprétation pragmatique en contexte. Les différentes étapes de cette procédure sont détaillées ci-dessous.

2.2.1. Définition et délimitation des unités d'analyse

L'unité d'analyse retenue est l'occurrence de critique. Son identification repose sur les critères définitoires suivants :

1. la présence d'une unité discursive comportant une évaluation négative, explicite ou implicite ;
2. une énonciation par un membre du jury ;
3. une orientation vers le travail ou les productions du candidat.

Une occurrence correspond à une unité discursive identifiable dans l'échange. Lorsqu'un même tour de parole comporte plusieurs critiques portant sur des aspects distincts (contenu, méthodologie, langue, etc.), celles-ci sont comptabilisées séparément. En revanche, les répétitions immédiates ou les reformulations équivalentes ne sont pas considérées comme des occurrences distinctes.

Sur cette base, 216 occurrences de critique ont été identifiées dans l'ensemble du corpus. Elles constituent le matériau principal de l'analyse et ont fait l'objet d'un codage systématique.

2.2.2. Catégorisation et examen de la formulation de la critique

Chaque occurrence a été analysée à partir d'une grille construite en lien avec la problématique, intégrant la formulation de la critique (procédés d'atténuation, tels que la modalisation, la justification, la valorisation préalable ou la reformulation) ainsi que les marques de subjectivité. En l'absence d'un second codeur, la fiabilité a été assurée par l'application systématique des critères définis, complétée par une révision itérative. Les occurrences au statut ambigu ont été réexaminées au regard du contexte séquentiel : elles ont été soit reclassées, soit écartées de l'analyse. En pragmatique interactionnelle, la validité tient à la transparence de la démarche et à l'explicitation des interprétations (Peräkylä, 2004 ; Hutchby, Wooffitt, 2008), plutôt qu'à des mesures de concordance statistique inadaptées aux approches qualitatives de ce type.

Ces choix méthodologiques étant explicités, il convient à présent de préciser les catégories analytiques qui ont guidé l'interprétation des occurrences.

Dans le cadre de la théorie de la politesse (Brown, Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1992), l'identification des procédés d'atténuation constitue un indice du caractère potentiellement menaçant de la critique, leur présence signalant un traitement de celle-ci comme FTA (Kerbrat-Orecchioni, 2010). L'analyse des subjectivèmes permet, quant à elle, d'éclairer la manière dont la critique est formulée et interprétée dans l'interaction, en fournissant des indices sur sa perception, tantôt comme acte menaçant (FTA), tantôt comme acte valorisant (FFA).

2.2.3. Prise en compte de la dimension séquentielle et interprétation

Conformément aux travaux de Sacks et *al.* (1974), les occurrences ont été analysées dans leur environnement séquentiel. L'interprétation de la critique repose ainsi sur sa position dans l'échange et sur les réactions qu'elle suscite.

Une attention particulière est portée aux réponses du candidat (justifications, acquiescements, remerciements, absence de réaction). Ces réponses constituent des indices pour interpréter la valeur pragmatique de la critique :

- les justifications tendent à confirmer le caractère menaçant de l'acte (FTA)
- les remerciements ou acceptations explicites peuvent indiquer une requalification en acte valorisant (FFA)

Cette analyse permet de dépasser une approche strictement formelle et d'examiner la manière dont la critique est effectivement négociée dans l'interaction.

L'ensemble de ces catégories a été synthétisé dans une grille d'analyse appliquée de manière uniforme à l'ensemble des occurrences du corpus :

Tableau 2 : Grille d'analyse des occurrences de critique

Dimension	Catégorie	Indicateurs linguistiques	Valeur pragmatique
Formulation de la critique	Procédés d'adoucissement	<i>il me semble</i>	FTA atténué
	Substitution lexicale	<i>remarque pour reproche</i>	FTA atténué
Subjectivèmes	Axiologique négatif	<i>méchant, pire</i> appliqué à l'acte critique	FTA perçu
	Axiologique mélioratif	<i>précieux, cadeau, utile</i> appliqué à la critique	FFA perçu
Réactions du candidat	Justification	Réponse défensive, explication	Confirmation FTA
	Remerciement simple	<i>merci</i> ritualisé	Neutre / FFA possible
	Remerciement intensifié	Remerciement + évaluation méliorative explicite	Requalification FFA

2.3. Critères de sélection des extraits

Les extraits présentés dans l'analyse ont été sélectionnés sur la base de leur représentativité au regard des phénomènes observés dans l'ensemble du corpus. Ils illustrent des régularités mises en évidence à partir du codage des 216 occurrences de critique, et ne correspondent pas à des cas isolés.

La sélection repose également sur leur pertinence analytique : ont été retenues en priorité les séquences permettant d'observer de manière explicite les procédés étudiés ainsi que leur contribution à l'interprétation de la valeur pragmatique de la critique.

2.4. Limites de l'étude

Certaines limites doivent être prises en compte. D'une part, le corpus est circonscrit à un contexte spécifique, celui des soutenances en langue française dans une université algérienne, ce qui invite à la prudence dans la généralisation des résultats.

D'autre part, l'homogénéité disciplinaire, si elle permet de contrôler certaines variables, limite les possibilités de comparaison avec d'autres champs scientifiques, susceptibles de présenter des normes interactionnelles différentes.

Par ailleurs, le choix d'une approche qualitative, centrée sur l'analyse fine des interactions, ne vise pas une représentativité statistique, mais l'identification de régularités interprétatives. Les résultats doivent donc être envisagés comme situés et dépendants des caractéristiques du corpus étudié.

Ainsi définie, la démarche analytique permet d'articuler l'examen des formes linguistiques à l'analyse de leur inscription dans la dynamique interactionnelle. L'analyse qui suit s'organise en deux étapes, en lien avec la problématique de l'étude. Nous vérifions d'abord si la critique conserve des propriétés d'acte menaçant pour la face du candidat, à partir des indices linguistiques et interactionnels qui en signalent la sensibilité. Nous examinons ensuite si elle peut être requalifiée comme un acte valorisant pour la face, notamment à travers les réactions des participants.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'examen du corpus révèle une gestion interactionnelle de la critique qui mérite d'être décrite dans ses différentes dimensions.

3.1. La critique comme acte menaçant pour la face : indices linguistiques et interactionnels

La sensibilité interactionnelle de la critique se manifeste à plusieurs niveaux dans le corpus : dans la manière dont les examinateurs la formulent, dans les représentations qu'en construisent les participants, et dans les réactions qu'elle suscite chez les candidats.

3.1.1. Les procédés d'atténuation dans la formulation de la critique

L'analyse des 216 occurrences met en évidence un recours récurrent à des procédés d'atténuation dans la formulation des critiques par les membres du jury. Ces procédés prennent des formes variées, telles que les désarmeurs, les mécanismes de distanciation, etc.

Certains examinateurs recourent notamment à des désarmeurs, consistant à nier explicitement l'intention de produire une offense (Kerbrat-Orecchioni, 1992).

Exemple 1 « Soutenance 2 : 2014 »

001 BN [...] **mais c'est pas pour euh:: c'est pas des:: reproches/ (.) que je vous ferai/ (.)** c'est vraiment des conseils/ euh des::remarques/ qui:: vous permettront un petit peu (.) d'évoluer c'est grâce à cela qu'on évolue d'ailleurs

Dans cet extrait, l'examineur BN mobilise un désarmeur en niant explicitement la production de « reproches », tout en reformulant son intervention comme relevant du conseil ou de la remarque.

Interprétation

Du point de vue interactionnel, le fait d'anticiper et de neutraliser l'effet potentiellement négatif de l'évaluation à venir suggère que celle-ci est traitée, par le locuteur lui-même, comme un acte sensible. Le recours à un désarmeur peut être interprété comme un indice du caractère potentiellement menaçant de la critique. En effet, si celle-ci n'était pas perçue comme susceptible d'affecter la face du candidat, une telle précaution apparaîtrait moins nécessaire. Ce type de formulation met ainsi en évidence la tension qui caractérise la critique en contexte de soutenance, entre exigence évaluative et préservation de la face du candidat.

Les examinateurs mobilisent également des mécanismes de distanciation (modalisateurs d'incertitude, désactualisateurs, marqueurs d'hésitation), qui contribuent à moduler leur degré d'engagement énonciatif. Ces procédés peuvent être rapprochés des stratégies décrites par Lakoff (1973), visant à limiter l'imposition exercée sur l'interlocuteur et à préserver sa liberté d'action.

Exemple 2 « Soutenance 4 : 2015

003 SA [...] bon (.) alors/ (.) bien sûr là j'ai mis en avant donc le côté tout à fait positif euh donc du- du travail (.) [...] maintenant/ (.) notre rôle à nous examinateur/ (.) effectivement **euh:: c'est p-** aussi de mettre en avant **peut-être euh:: (.)** quelques petits (.) soucis/ (.) [...] **on** met en avant les problèmes de langue/ (.) beh c'est vrai que là/ (rire) **on a beau**

vouloir faire l'économie de ça/ (.) on est quand même obligé de vous en parler (.)

Après avoir mis en avant les qualités du travail du candidat, l'examinatrice SA introduit les éléments critiques. Cette transition s'accompagne de plusieurs procédés de distanciation : des hésitations (« euh »), des allongements (« ::: »), des troncations (« p-«), ainsi que le modalisateur d'incertitude (« peut-être »). Elle recourt également au désactualisateur personnel « on », qui permet d'estomper la référence aux participants (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 207).

Interprétation

L'accumulation de ces marqueurs de distanciation ne traduit pas une incertitude cognitive quant au contenu de l'évaluation, mais peut être interprétée comme une forme de prudence pragmatique visant à diluer la responsabilité énonciative. Le locuteur tend ainsi à limiter l'imposition associée à son énoncé et à réduire la contrainte exercée sur l'interlocuteur. Ce désengagement énonciatif constitue, dans cette perspective, un indice du caractère potentiellement sensible de la critique, dans la mesure où de telles précautions sont rarement mobilisées pour des évaluations positives, généralement assumées de manière plus directe.

Cette interprétation se trouve renforcée par l'alternance, au sein du discours, entre des marqueurs d'assurance (« bien sûr », « tout à fait ») pour les aspects positifs du travail et des marqueurs d'incertitude pour les éléments critiques. Cette dissymétrie révèle un traitement différencié des contenus évaluatifs, suggérant que l'évaluation négative fait l'objet d'une gestion interactionnelle plus prudente que l'évaluation positive.

En outre, en présentant la critique comme une exigence liée au rôle d'examineur, la locutrice l'inscrit dans un cadre institutionnel plutôt que dans une prise de position strictement personnelle. Ce déplacement de la responsabilité peut être interprété comme un indice supplémentaire de la sensibilité interactionnelle associée à cet acte.

Le recours à ces procédés d'atténuation apparaît d'autant plus significatif que la critique est attendue dans le contexte de la soutenance. Or, comme le souligne la théorie de la politesse linguistique (Kerbrat-Orecchioni, 2005), l'adoucissement d'un acte attendu n'est pas nécessairement requis. Dès lors, leur présence tend à renforcer l'hypothèse selon laquelle la critique demeure, malgré son caractère institutionnalisé, associée à une charge potentiellement menaçante pour la face du candidat.

Au-delà des procédés d'atténuation, l'analyse du corpus met également en évidence l'usage de subjectivèmes, qui renseignent sur la manière dont les participants eux-mêmes évaluent l'acte de critique.

3.1.2. Les subjectivèmes et la représentation négative de la critique

Les subjectivèmes, entendus comme des marques linguistiques de la subjectivité du locuteur, permettent notamment d'exprimer des jugements de valeur à l'égard de l'objet dénoté (Kerbrat-Orecchioni, 1999).

Exemple 3 « Soutenance 3 : 2015 »

010 HN votre travail comporte beaucoup de qualités/ (.) mais n'oubliez pas que là j'ai **le rôle du méchant** dans- dans- dans ce jury/ (.) donc il faut bien que je trouve des choses à dire/

Exemple 4 « Soutenance 3 : 2015 »

012 AB [...] alors je suis::: comme madame HN/ **du côté des méchants**/ donc je vais essayer de retrouver des petits points qu'il faudrait discuter [...]

Dans ces deux extraits, les examinatrices HN et AB introduisent leurs critiques en mobilisant le terme « méchant », qu'elles associent explicitement à leur rôle au sein du jury. Ce qualificatif, repris et partagé d'un locuteur à l'autre, fonctionne comme un subjectivème axiologique à valeur négative, appliqué non pas au travail du candidat, mais à l'activité critique elle-même.

Interprétation

L'usage du terme « méchant » pour désigner le rôle de l'examineur ne relève pas d'un simple effet de style, mais peut être interprété comme un indice de la représentation négative associée à l'activité critique dans ce contexte. En appliquant ce qualificatif à leur propre rôle, les locutrices construisent la critique comme une pratique potentiellement dommageable pour le candidat, susceptible d'affecter sa face positive.

Le fait que ce terme soit repris et partagé entre les participantes renforce cette interprétation : il ne s'agit pas d'un emploi isolé, mais d'une catégorisation co-construite dans l'interaction. Cette circulation du qualificatif « méchant » contribue à stabiliser une représentation de la critique comme activité délicate, voire problématique sur le plan relationnel.

Dans cette perspective, les subjectivèmes mobilisés ne se contentent pas de qualifier l'acte critique ; ils constituent des indices de la manière dont celui-ci est appréhendé par les participantes elles-mêmes. En attribuant une valeur axiologique négative à leur propre rôle, les examinatrices suggèrent que la critique est envisagée comme un acte potentiellement menaçant pour la face du candidat (FTA).

Cette interprétation se trouve d'autant plus renforcée qu'elle ne se limite pas aux membres du jury : elle apparaît également dans les discours des candidats, ce qui laisse penser que cette représentation négative de la critique est, au moins en partie, partagée au sein de l'interaction de soutenance.

3.1.3. Réactions justificatives des candidats et perception négative de la critique

Dans l'extrait suivant, la candidate SZ évoque son rapport à la critique en se désignant comme sa propre « pire critique », tout en soulignant un « besoin de justifier » ses propos.

Exemple 5 « Soutenance 3 : 2015 »

014 SZ [...] moi-même j'étais **mon pire euh::: critique** (.) vous voyez/ donc (.) et du coup/ (.) j'avais toujours **ce besoin de- de- justifier::: de dire attendez:: ce n'est pas ce que je veux dire**

Interprétation

L'emploi du superlatif « pire » pour qualifier la critique ne relève pas uniquement d'une intensification expressive : il peut être interprété comme un indice de la représentation négative associée à cet acte. En se désignant comme sa propre « pire critique », la candidate semble internaliser l'évaluation et en souligner le caractère potentiellement contraignant, ce qui témoigne d'une sensibilité marquée à l'égard du jugement.

Cette représentation se prolonge dans l'expression d'un « besoin de justifier », qui suggère l'adoption d'une posture défensive. L'énoncé rapporté « ce n'est pas ce que je veux dire » manifeste une anticipation des malentendus ou des remises en question, et indique que la candidate se prépare à répondre à d'éventuelles objections. La critique apparaît ainsi envisagée comme une mise à l'épreuve du sens et de la validité de ses propos.

Dès lors, le recours à des formes d'anticipation et de justification peut être interprété comme un indice du caractère interactionnellement sensible de la critique. En effet, ces stratégies tendent à apparaître lorsque le locuteur anticipe un risque pour son image, ce qui suggère que la critique est ici traitée comme potentiellement menaçante pour la face positive.

Ainsi, la critique peut être envisagée comme une activité interactionnellement coûteuse, susceptible d'affecter l'image de soi du locuteur. Toutefois, ces observations invitent à nuancer cette interprétation et à examiner plus précisément la variabilité de sa valeur pragmatique selon les configurations interactionnelles dans lesquelles elle s'inscrit.

3.2. La requalification de la critique : vers une valorisation de la face

L'analyse révèle des configurations dans lesquelles la critique se voit attribuer une valeur différente de celle décrite dans la section précédente, perceptible à travers les remerciements et réactions des candidats, les glissements lexicaux et évaluations mélioratives, ainsi que les effets produits sur les faces des différents participants.

3.2.1. Les remerciements comme indice de requalification

Dans la perspective de Kerbrat-Orecchioni (2009), le remerciement suppose l'existence préalable d'un « cadeau », c'est-à-dire d'une action perçue comme bénéfique pour le destinataire. L'analyse des réactions des candidats aux critiques formulées par les membres de jury montre que, s'ils avancent parfois des justifications, ils expriment également des remerciements explicites, parfois intensifiés dans un nombre significatif d'occurrences. Ce qui invite à interroger le statut pragmatique de cet acte dans ce contexte.

Exemple 6 « Soutenance 4 : 2015 »

042 YB [...] tout d'abord **je tiens à vous remercier pour euh les remarques que vous m'avez faites/** (.) qui visent (.) bien évidemment/ (.) **à améliorer la qualité de notre travail**

Exemple 7 « Soutenance 3 : 2015 »

014 SZ **merci** beaucoup/ (.) **merci** chers membres euh du jury (.) j'ai eu du plaisir à vous écouter/ (.) [...] **vous m'avez ouvert les yeux sur beaucoup de choses**

Exemple 8 « Soutenance 1 : 2014 »

020 MB euh tout d'abord **je tiens à vous remercier** (.) pour vos **précieuses orientations/** (.) et surtout pour toutes ces pistes de recherche que vous **M'OFFREZ/** (.) parce que c'est- (.) vous êtes en train **de m'offrir un ::: un très beau cadeau** (.) à travers toutes ces pistes (.) pour que **je puisse construire ma::: ma carrière** à partir de ::: de ::: de cette soutenance à partir de ce jour [...]

Interprétation

Du point de vue pragmatique, le recours au remerciement peut être considéré comme un indice de requalification de la critique. En effet, dans la mesure où le remerciement répond prototypiquement à une action perçue comme bénéfique, son emploi suggère que les interventions du jury sont, au moins en partie, interprétées comme contribuant positivement au travail du candidat, plutôt que comme de simples actes menaçants.

Cette orientation ne se limite cependant pas aux candidats. Elle apparaît également dans les interactions entre membres du jury eux-mêmes, comme en témoignent les exemples suivants :

Exemple 9 « Soutenance 5 : 2016 »

037 TM **merci/** (.) euh monsieur SL pour votre euh (.) pour vos **remarques**
(.) **utiles**

Exemple 10 « Soutenance 5 : 2016 »

050 AA [...] **j'apprécie beaucoup** les interventions euh de mes collègues/
(.) elles sont d'un **grand apport** parce que::: **elles vous aident**
d'avantage à comprendre encore (.) **et à ::: bien gérer/** (.) euh
votre recherche (.) à l'avenir

Interprétation

Le fait que les membres du jury expriment eux-mêmes de la reconnaissance pour les interventions critiques de leurs collègues suggère que celles-ci sont construites comme bénéfiques au sein de l'interaction. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une réaction défensive ou ritualisée de la part des candidats, mais d'une orientation évaluative plus largement partagée dans le dispositif. Si le remerciement des candidats peut être interprété comme une forme de « politesse attendue » (Kerbrat-Orecchioni, 2009), sa présence chez d'autres participants tend à renforcer l'hypothèse selon laquelle la critique se voit attribuer, dans ce contexte, une valeur positive.

3.2.2. Les glissements lexicaux et les évaluations mélioratives

Au-delà des remerciements, la requalification de la critique se manifeste également dans le lexique mobilisé par les participants pour désigner et qualifier cet acte. Deux phénomènes complémentaires méritent d'être examinés : les glissements lexicaux par lesquels les participants évitent le terme « critique », et les subjectivèmes mélioratifs par lesquels ils en construisent la valeur positive.

L'examen du corpus révèle que les participants, aussi bien les examinateurs que les candidats, évitent fréquemment le terme « critique » au profit de désignations alternatives telles que « remarques », « orientations » ou « conseils ». Ce phénomène est observable dès l'exemple 1, où l'examineur BN reformule explicitement son intervention en ces termes : « Ce n'est pas des reproches que je vous ferai. C'est vraiment des conseils, des remarques qui vous permettront d'évoluer ».

Interprétation

Cette substitution ne relève pas uniquement d'un procédé euphémistique visant à atténuer la portée menaçante de l'acte. Elle peut être interprétée comme une opération de requalification pragmatique plus profonde : en substituant « critique » par « remarques » ou « conseils », le locuteur ne se contente pas d'adoucir l'acte, il en redéfinit la nature même, en le réinscrivant

dans une logique d'accompagnement et de construction plutôt que d'évaluation négative. Le glissement lexical fonctionne ainsi comme un signal de la valeur que le locuteur entend attribuer à son intervention.

Ce phénomène n'est pas l'apanage des seuls examinateurs. Les candidats y recourent également, comme en témoigne l'exemple 6, où YB désigne les interventions du jury comme des « remarques qui visent à améliorer la qualité du travail », ou l'exemple 8, où MB parle d'« orientations » et de « pistes de recherche ». Dans ces cas, le glissement lexical opéré par les candidats eux-mêmes tend à confirmer que la requalification de la critique n'est pas unilatérale, mais co-construite dans l'interaction.

Parallèlement à ces glissements lexicaux, l'analyse met en évidence le recours à des subjectivèmes axiologiques à valeur méliorative pour qualifier la critique. Contrairement aux subjectivèmes à valeur négative examinés en 3.1.2, où le terme « méchant » construisait la critique comme une activité dommageable, les subjectivèmes mobilisés ici en construisent une représentation radicalement différente.

Les exemples 7 et 8 sont particulièrement révélateurs à cet égard. Dans l'exemple 7, la candidate SZ qualifie les interventions du jury en ces termes : « vous m'avez ouvert les yeux sur beaucoup de choses »

Cette métaphore cognitive ne se réduit pas à une formule de politesse : elle construit la critique comme un acte d'enrichissement intellectuel, susceptible de modifier la perception que le candidat a de son propre travail. Dans l'exemple 8, MB va plus loin encore, en qualifiant les pistes proposées par le jury de « précieuses orientations » et en recourant explicitement à la métaphore du « cadeau » : « vous êtes en train de m'offrir un très beau cadeau ».

Ces formulations méritent une attention particulière. Les métaphores du « cadeau » et de l'« offre » ne relèvent pas uniquement d'un effet rhétorique hyperbolique : elles peuvent être analysées comme des indices d'une représentation de la critique en termes d'apport et de gain. En ce sens, elles renvoient à une extension du territoire intellectuel et académique du candidat, ce que Brown et Levinson (1987) désigneraient comme une valorisation de sa face négative, dans la mesure où elles augmentent ses marges de manœuvre et ses ressources pour la suite de son parcours.

Ainsi, loin de restreindre l'autonomie du candidat, certaines formes de critique semblent contribuer à l'élargir. Elles peuvent dès lors être interprétées, dans ces configurations interactionnelles, comme participant à la valorisation de la face négative du candidat (FFA).

Il est par ailleurs significatif que ces subjectivèmes mélioratifs coexistent, dans le même corpus, avec les subjectivèmes à valeur négative décrits en 3.1.2. Cette coexistence n'est pas contradictoire : elle illustre précisément l'ambivalence pragmatique de la critique en contexte de soutenance, dont la valeur n'est pas fixée a priori, mais construite et négociée dans l'interaction par les participants eux-mêmes.

3.2.3. La valorisation des faces dans la configuration institutionnelle

Les observations précédentes permettent de dégager une dimension supplémentaire de la requalification pragmatique de la critique, qui tient non pas aux réactions des candidats, mais aux effets que cet acte produit sur l'image des examinateurs eux-mêmes. En formulant des critiques, les membres du jury ne se contentent pas d'évaluer le travail du candidat : ils

manifestent leur implication dans l'interaction et donnent à voir leur expertise disciplinaire. Ce type d'intervention contribue ainsi à valoriser leur image de locuteurs compétents et rigoureux, ce qui revient à dire qu'il participe à la construction de leur face positive au sens de Brown et Levinson (1987).

Cette dimension est d'autant plus significative que la critique est, dans ce contexte, institutionnellement attendue. L'absence de critique de la part d'un examinateur pourrait dès lors fragiliser son image, en l'exposant au risque d'être perçu comme insuffisamment engagé ou peu rigoureux dans son évaluation. En ce sens, formuler une critique n'est pas seulement un acte évaluatif dirigé vers le candidat : c'est également un acte de positionnement identitaire au sein du dispositif institutionnel.

Ainsi, la critique en contexte de soutenance produit des effets sur les faces de l'ensemble des participants, et non du seul candidat. Elle est susceptible d'affecter la face positive de ce dernier, tout en contribuant, dans certaines configurations, à la valorisation de sa face négative, comme montré en 3.2.2, ainsi qu'à celle de la face positive des membres du jury. C'est cette pluralité d'effets, distribuée sur les différents participants et variable selon les configurations interactionnelles, qui rend compte de la nature pragmatique complexe de la critique dans ce cadre institutionnel.

3.3. Discussion générale

Les résultats obtenus invitent à dépasser une conception univoque de la critique comme acte intrinsèquement menaçant. Sur le plan de l'atténuation discursive, ils convergent avec les travaux de Zou et Hyland (2020) et El-Dakhs et *al.* (2019), qui documentent, dans des contextes académiques variés, une préférence systématique pour les stratégies d'adoucissement dans la formulation de la critique. Ils rejoignent également Don et Izadi (2013) et Bastola et *al.* (2022), qui montrent que la face est co-construite dans les échanges critique/réponse et ne saurait être analysée comme la propriété d'un seul participant.

Nos résultats se distinguent toutefois de ces travaux sur un point décisif : là où la littérature existante maintient la critique dans la catégorie des FTA, même atténués, notre analyse met en évidence un processus de requalification pragmatique par lequel cet acte peut produire des effets valorisants pour les faces des différents participants. Ce processus, attesté notamment par les remerciements intensifiés des candidats et par les évaluations mélioratives co-construites dans l'interaction, suggère que la valeur pragmatique de la critique n'est pas fixée a priori, mais négociée séquentiellement dans le cadre institutionnel de la soutenance.

Par ailleurs, le contexte sociolinguistique des soutenances analysées mérite d'être pris en compte. Le français y fonctionne comme langue académique de référence, sans être la langue première des participants. Cette situation pourrait favoriser le recours à des formes conventionnalisées d'atténuation et de politesse. Les procédés observés reflèteraient ainsi non seulement des normes interactionnelles générales, mais aussi des pratiques propres au contexte universitaire algérien francophone. Cette hypothèse ouvre des perspectives comparatives avec d'autres contextes académiques francophones aux configurations sociolinguistiques distinctes.

Ces résultats contribuent plus largement à une remise en question des modèles classiques de la politesse (Brown, Levinson, 1987 ; Kerbrat-Orecchioni, 1992), en montrant que les catégories de FTA et de FFA gagnent à être envisagées comme des effets situés et

contextuellement construits, plutôt que comme des propriétés intrinsèques des actes de langage. Ils s'inscrivent ainsi dans le prolongement des approches qui insistent sur la dimension dynamique et interactionnelle des pratiques discursives en contexte institutionnel (Izadi, 2016).

Conclusion

Cet article avait pour objectif d'examiner la valeur pragmatique de la critique en contexte de soutenance de thèse, à partir d'une analyse interactionnelle de corpus.

Les résultats mettent en évidence la complexité de cet acte, dont les effets ne peuvent être réduits à une seule dimension menaçante. Ils montrent que la critique s'inscrit dans un cadre institutionnel spécifique qui en infléchit les conditions de production, d'interprétation et de réception.

En ce sens, ce travail contribue à une approche contextualisée des actes de langage, en soulignant l'intérêt d'appréhender les catégories pragmatiques non comme des propriétés intrinsèques, mais comme des effets construits dans et par l'interaction. Il invite ainsi à reconsidérer la portée des modèles classiques de la politesse à partir de données situées.

Cette étude comporte néanmoins certaines limites, liées notamment au caractère circonscrit du corpus et à son homogénéité disciplinaire. Des travaux complémentaires pourraient explorer d'autres contextes académiques ou comparer différents types d'interactions institutionnelles afin d'affiner l'analyse des variations pragmatiques de la critique.

Bibliographie

AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

BASTOLA Madhu Neupane & HO Victor, 2022, « 'Don't become so much high sounding': power dynamics in master's thesis viva » [en ligne], *Journal of English for Academic Purposes*, vol. 60, n° 2, Disponible sur <<https://doi.org/10.1016/j.jeap.2022.101180>> [consulté le 09/11/2025].

BLACKBURN Pierre, 1992, *Connaissance et argumentation*, Ottawa, ERPI.

BOUDON Raymond, 1990, *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard.

BOUSFIELD Derek, 2008, *Impoliteness in Interaction*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

BROWN Penelope & LEVINSON Stephen, 1987, *Politeness: Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge University Press.

CENTRE NATIONAL de RESSOURCES TEXTUELLES et LEXICALES (CNRTL) [en ligne], Disponible sur <<https://www.cnrtl.fr/definition/soutenance>> [consulté le 05/09/2025].

DON Zuraidah Mohd & IZADI Ahmad, 2011, « Relational connection and separation in Iranian dissertation defences », *Journal of Pragmatics*, vol. 43, n°15, p. 3782-3792.

DON Zuraidah Mohd & IZADI Ahmad, 2013, « Interactionally achieving face in criticism-response exchanges », *Language and Communication*, vol. 33, n° 3, p. 221-231.

EL-DAKHS Dina AbdelSalam, AMBREEN Fatima, ZAHEER Maria & GUSAROVA Yulia, 2019, « A pragmatic analysis of the speech act of criticizing in university teacher-student talk », *the case of English as a lingua franca, Pragmatics*, vol. 29, n° 4, p. 493-520, Disponible sur <<https://doi.org/10.1075/prag.18028.eld>> [consulté le 02/18/2025].

GLASER Barney & STRAUSS Anselm, 2017, *Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, New York, Routledge.

GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2 tomes, Paris, Minuit.

GOFFMAN Erving, 1974, *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*, Cambridge, Harvard University Press.

HUTCHBY Ian & WOUFFITT Robin, 2008, *Conversation Analysis*, Cambridge, Polity Press.

IZADI Ahmad, 2016, « Over-politeness in Persian professional interactions », *Journal of Pragmatics*, n° 102, p. 13-23.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1991, *La question*, Lyon, PUL.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, tome 2, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1994, *Les interactions verbales*, tome 3, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1999, *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2005, *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & TRAVERSO Véronique, 2008, *Les interactions en site commercial*, Lyon, ENS Éditions.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2009, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2010, « L'impolitesse en interaction : Aperçus théoriques et étude de cas », *Lexis Special*, 2, p. 35-60, Disponible sur <<https://journals.openedition.org/lexis/796>> [consulté le 01/03/2026].

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2016, « Le désaccord, réaction “non préférée” ? Le cas des débats présidentiels » [en ligne], *Cahiers de praxématique*, n° 67, Disponible sur <<https://doi.org/10.4000/praxematique.4524>> [consulté le 07/09/2025].

LAKOFF Robin, 1973, « The Logic of Politeness : Or, Minding your P's and Q's », dans C. CORUM, T. CEDRIC SMITH-STARK et A. WEISER (dirs.), *Papers from the 9th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, Chicago Linguistic Society, p. 292-305.

LEECH Geoffrey Neil, 1983, *Principles of Pragmatics*, Londres/New York, Longman.

MOÏSE Claudine & OPREA Alina, 2015, « Présentation. Politesse et violence verbale détournée » [en ligne], *Semen*, n°40, non paginé, Disponible sur <<https://journals.openedition.org/semen/10387>> [consulté le 02/11/2025].

PERÄKYLÄ Anssi, 2004, « Reliability and validity in research based on naturally occurring social interaction », dans D. Silverman (dir.), *Qualitative Research: Theory, Method and Practice*, Londres, Sage, p. 283-304.

PLANTIN Christian, 1996, *L'argumentation*, Paris, Seuil.

RIOU Lucie, 2013, *Le désaccord et la critique entre amis : stratégies d'adoucissement dans le discours pré-conflictuel*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université d'Exeter, Grande Bretagne.

SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel Abraham & JEFFERSON Gail, 1974, « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language*, vol. 50, n° 4, p. 696-735.

SEARLE John R., 1969, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

TANNEN Deborah, 1993, *Framing in Discourse*, Oxford, Oxford University Press.

TRAVERSO Véronique, 1996, *La conversation familière : analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

TRAVERSO Véronique, 2007, *L'analyse des conversations*, Paris, Armand Colin.

TRAVERSO Véronique, 2016, « Évaluations et compliments : de la visite amicale à la visite touristique », dans C. KERBRAT-ORECCHIONI et V. TRAVERSO (dirs.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, ENS Éditions. Disponible sur <<https://shs.hal.science/halshs-01316261v1>> [consulté le 25/11/2025].

ZOU Hang Joanna & HYLAND Ken, 2020, « Managing evaluation: criticism in two academic review genres », *English for Specific Purposes*, vol. 60, n°1, 98-112, Disponible sur <[10.1016/j.esp.2020.03.004](https://doi.org/10.1016/j.esp.2020.03.004)> [consulté le 09/11/2025].